## Par dépôt électronique (SDÉ)

M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay Affaires juridiques – Hydro-Québec 75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande relative à la modification des conditions de service et des

frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution

Dossier de la Régie : R-3964-2016

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la lettre que le directeur Affaires réglementaires et Environnement de votre cliente, M<sup>e</sup> François Hébert, lui a fait parvenir le 8 avril 2016 relativement à un projet-pilote en vertu de l'article 2.3 des Conditions de service d'électricité.

La Régie a pris connaissance de cette correspondance et prend acte du fait que les résultats de ce projet-pilote seront déposés dans le présent dossier.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml